

STAGE NATIONAL EUROPE
SAMEDI 1^{er} MARS
L'UNION EUROPEENNE DANS LE MONDE

Les raisons fondamentales et historiques de la naissance, dans la deuxième partie du 20^{ème} siècle, d'une Europe intégrée tiennent à la fois des nécessités propres au développement du ou des capitalisme(s) européen(s), et du mouvement du monde et des rapports de force, des contradictions qui le caractérisent.

L'Europe est une construction de l'histoire. La construction européenne est un fait multidimensionnel et global, en particulier économique, stratégique et politique. Elle n'est pas seulement le produit d'un processus d'intégration économique et institutionnel... C'est aussi l'expression, la concrétisation d'un projet politique et stratégique qui cherche à se donner une dimension mondiale, en tous les cas internationale.

On peut donc dire que les ressorts de l'intégration européenne sont à la fois internes et externes. Ce qui ajoute à ses propres contradictions, à ses problèmes. Ainsi, la crise actuelle de la construction européenne est à la fois une **crise de confiance** par carence démocratique, une **crise de projet** parce qu'il y a crise du mode de croissance et de gestion néo-libéral et, en même temps, une **crise de crédibilité** internationale par incapacité à accéder au rang d'acteur politique mondial. Un rang auquel l'Europe ne cesse pourtant de prétendre. Et crise de crédibilité surtout par la nature très problématique de son rôle international. Celui-ci ne correspond pas, en effet, aux exigences politiques de la période actuelle et aux attentes des peuples. Loin de là.

Il faut comprendre la nature de cette crise de la construction européenne pour comprendre pourquoi et en quoi le rôle de l'Europe ou des Européens -pris comme ensemble d'Etats-

est si problématique aujourd'hui.

Il est nécessaire de remonter (rapidement) à la création des premières institutions et à la mise en route des premiers processus d'intégration, avec en 1954 la création de la CECA (Communauté européenne du charbon et de l'acier) et en 1957, celle de la CEE (Communauté économique européenne). Ces institutions revêtent alors des fonctions politiques bien précises: sauver le capitalisme européen et le reconstruire après le désastre de la deuxième guerre mondiale; arrimer l'Europe de l'Ouest aux Etats-Unis face à l'URSS; prolonger -dès les années 70- en particulier avec l'Afrique, le rapport néo-colonial de quelques anciennes puissances colonisatrices comme la France ou la Belgique, par des accords préférentiels qui maintiennent une relation privilégiée, une relation d'exploitation et de domination, tout en prenant en compte, un fait politique majeur de cette période: la montée des revendications pour un nouveau rapport Nord/Sud, un nouvel ordre économique international.

En résumé: l'Europe sort exangue de la guerre. Les Etats européens sont écrasés économiquement, militairement et politiquement. C'est surtout le cas de l'Allemagne et de la France. La fin de la guerre c'est le début de la suprématie de deux super-puissances: Etats-Unis et URSS; c'est la montée de luttes sociales en Europe et de luttes de libération au Sud; c'est l'effondrement du système colonial...

Dans ce contexte d'affaiblissement voire de « défaillance » capitaliste il faut reconstruire mais aussi bâtir un pôle ouest-européen dans le camp occidental. Un pôle économique, politique et militaire étroitement lié aux Etats-Unis et capable de contribuer à la défense de l'Europe face à la « *menace soviétique* ».

D'où le plan Marshall, d'aide américaine à l'Europe. D'où la création de la CEE. D'où l'idée d'une CED (Communauté européenne de défense) lancée dès 1950 et qui subit un échec

retentissant par un vote négatif de l'Assemblée nationale française en 1954. La France n'est alors pas mûre pour un tel pas en avant dans la voie d'une défense commune à la fois supranationale et atlantique.

Enfin, dès 1956, la crise du Suez, suite à la nationalisation du Canal par Nasser, confirme le changement de période, et du rapport de force. Sous l'injonction des Etats-Unis et de l'URSS, Paris, Londres et Tel Aviv alliés dans l'agression contre l'Egypte, reculent. Les Etats-Unis s'affirment comme la puissance dominante au Proche-Orient. C'est là aussi un basculement. C'est encore le signe que la période coloniale de domination européenne est terminée. On a changé de monde.

Ainsi, les quelques dizaines d'années qui séparent ces débuts de la construction européenne et la crise actuelle de cette même construction seront marquées par une triple logique: une logique capitaliste, une logique internationale de bloc, une logique néo-coloniale. Des logiques cependant variables dans leur mise en oeuvre politique selon l'évolution des contextes.

Car si les Européens veulent construire un projet européen commun, les réalités nationales, les souverainetés, les intérêts de chaque pays diffèrent largement et parfois divisent profondément.

L'examen des différentes politiques européennes dans le contexte mondial montre à la fois la nature du projet européen, ses contradictions et ses limites.

Dans son processus de construction, l'Europe est partie des compétences que le Traité de Rome lui octroie avec un certain nombre de politiques communes qui ont attribué à la Communauté européenne, comme entité, certaines compétences à vocation exclusive ou partagée:

- **la politique commerciale commune**. C'est une compétence quasi-exclusive de la CEE. La Communauté devient l'acteur majeur des négociations commerciales multilatérales du GATT puis de l'OMC. La Commission négocie sur mandat du Conseil des ministres.

- **la Politique agricole commune et la politique des transports** qui ont des dimensions internationales sont aussi des politiques de forte compétence européenne.

L'objectif essentiel du Traité de Rome est la mise en place des premières institutions d'une Union économique pour une économie de marché où la concurrence est libre. Il s'agissait en priorité d'abattre les frontières intérieures pour constituer un Marché commun. L'ensemble des politiques européennes, y compris celles qui traitent des rapports externes de la Communauté, sont tendus vers cet objectif. Car la philosophie générale et structurante de la construction européenne depuis 1957 c'est la libre circulation des biens, des personnes et des investissements. C'est un libre-échange piloté de façon volontariste. Un libre-échange qui va déterminer jusqu'à la nature et l'ampleur des élargissements successifs de l'Europe et des accords d'association et de partenariat qu'elle va passer avec la Méditerranée, l'Afrique ou l'Amérique latine par exemple.

Ce n'est qu'après le Traité de Rome que les compétences de la Communauté vont s'élargir pour donner à celle-ci la dimension d'un projet plus stratégique. Le processus est complexe. Retenons simplement quelques points de repère.

Avec la Convention de Lomé signée en 1975 entre la Communauté et une quarantaine de pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (aujourd'hui environ 70), l'Europe établit un nouveau rapport économique et politique avec d'anciennes colonies.

Avec le Traité de Maastricht en 1992, la Communauté devient Union européenne. Elle se structure en 3 piliers:

- **Le pilier des Communautés** qui comprend essentiellement les politiques communes (de compétence exclusive ou non) comme l' Union douanière, le Marché commun, l' Union économique et monétaire, la PAC, la politique des transports, la santé, l'environnement...
- **Le pilier Politique étrangère et sécurité commune** qui est donc instaurée par le Traité de Maastricht. Cette PESC doit permettre à l' UE de jouer un rôle en matière de politique étrangère sur la scène internationale. Avec un mode de décision inter-gouvernemental. Le Traité prévoit y compris « *la définition à terme d'une politique de défense commune* ». Le Traité de Maastricht dispose clairement (article J4) que la politique de l'Union en ce domaine est compatible avec celle de l'Alliance atlantique.
- **Le pilier Coopération policière et judiciaire**. Il comprend notamment la lutte contre le terrorisme et le crime organisé, la mise en place d'Eurojust, une agence européenne chargée de la coopération judiciaire.

Avec le Traité d'Amsterdam signé en octobre 1997, l'Union crée ce qu'elle appelle un Espace de liberté, de justice et de sécurité à partir d'un ensemble de dispositions relatives à la coopération policière et judiciaire en matière pénale concernant les transactions financières, la criminalité organisée, le terrorisme, le trafic de drogue. C'est dans le cadre de cet espace que sont traitées les questions relatives aux visas, à l'asile et à l'immigration. Le Traité d'Amsterdam définit les mesures et les règles à préciser dans les années qui suivent l'adoption du Traité pour mettre en place une politique concernant

l'immigration.

Enfin, le Traité de Lisbonne signé en décembre 2007 (et ratifié par le Parlement français en février 2008). Ce Traité imposé suite à l'échec du projet de Constitution européenne avec les NON français et néerlandais en 2005 modifie les Traités existants. Il supprime les 3 piliers qui fusionnent dans l'Union européenne malgré les différences de statuts et de nature des politiques concernées : certaines relèvent de l'intégration et d'autres, comme la PESC, de la coopération intergouvernementale. Ce qui traduit la persistance de différentes conceptions de la construction européenne.

Le traité de Lisbonne crée un Haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité.

Il renforce le lien entre la PESC, en particulier la politique de défense européenne, et l'OTAN. Il souligne que *« les engagements et la coopération en ce domaine demeurent conformes aux engagements souscrits au sein de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord qui reste, pour les Etats qui en sont membres, le fondement de leur défense collective et l'instance de sa mise en oeuvre »*.

Ce qui est une façon d'affirmer explicitement la dépendance politique, institutionnelle et opérationnelle de la PESC vis-à-vis de l'OTAN.

Le Traité spécifie explicitement aussi que les Etats membres *« s'engagent à améliorer progressivement leurs capacités militaires »*, ce qui correspond à un des objectifs majeurs de l'OTAN.

Enfin, le Traité de Lisbonne renforce la coopération en matière civile et pénale et la coopération policière et judiciaire. Il prévoit la mise en place progressive d'un *« Système intégré de gestion des frontières extérieures »*.

L'évolution des Traités, la recherche de compétences nouvelles pour l'Union européenne traduisent bien l'ambition fédéraliste et ses limites, le projet d'ensemble et les contradictions auxquelles celui-ci se heurte.

- **C'est un projet capitaliste** fondé sur le libre-échange et la concurrence, la recherche prioritaire de la rentabilité et du profit, le recul du public et des droits sociaux, la création d'institutions économiques et monétaires communes pour la mise en oeuvre collective de politiques néo-libérales.

- **C'est un projet d'inspiration néo-coloniale** qui vise à dominer et intégrer les zones de la Méditerranée et de l'Afrique en particulier, dans ce projet capitaliste, et qui cherche à assurer aux Européens une présence sur des marchés extérieurs, par exemple ceux des pays d'Amérique latine. Dans cet esprit l'UE multiplie les accords d'association, les partenariats avec de nombreux pays de tous les continents. L'UE veut devenir un acteur dans la mondialisation capitaliste.

- **C'est enfin un projet de puissance politique** qui tend à définir une politique étrangère commune, une stratégie de sécurité et de défense notamment dans son rapport privilégié avec les Etats-Unis. L'UE tente de se forger une image de grande puissance «civile», reposant sur la force morale, la justice, le droit international, le multilatéralisme... ce qui témoigne de l'importance de ces valeurs et de ces exigences dans les opinions publiques européennes. Mais l'alignement des Européens sur Washington, leur dépendance vis à vis de l'OTAN, leur soutien à des régimes anti-démocratiques ou leur silence complice face aux exactions de ces mêmes régimes (Tunisie), leur donne une image réelle tout à fait différente. Quant à leur attitude partielle voire agressive vis à vis de certains pays latino-américains comme Cuba, la Bolivie ou le Venezuela, elle se heurte à des résistances et elle affaiblit leur crédibilité.

L'examen des politiques européennes dans le monde montre cependant la nature et l'acuité des contradictions. Ce projet européen est en réalité dans une impasse.

Pour plusieurs raisons.

1 – Ce projet a donc été mis en place à la fin des années 50, dans le contexte de l'après guerre. Le monde d'aujourd'hui n'est plus du tout le même.

2 – Les politiques conduites par les Européens, et y compris les politiques de la Communauté européenne puis de l'Union, ont aggravé la crise et élargi le fossé entre les attentes des peuples en terme de développement, de coopération, de sécurité et les conséquences des politiques réellement conduites.

3 – Les Européens n'ont pas choisi de se construire une autonomie réelle en dépit de l'approbation que recueille auprès des citoyens européens l'idée une telle autonomie. L'Union ne parvient pas à être un véritable acteur mondial. La volonté politique d'accéder à un tel rôle fait débat au sein de l'Union. Même les Etats les plus favorables —comme la France d'avant Sarkozy- à une forme d'autonomie — pour les Européens collectivement et individuellement - sont restés sur une conception générale d'alliance atlantique privilégiée qui détermine une dépendance et des alignements.

4 – La conception libre-échangiste et la volonté d'élargissement ont introduit une contradiction majeure dans le processus d'intégration. Les institutions communes, d'inspiration fédérales pour certaines, mises en place au départ sont devenues inadaptées à une Europe à 27 et demain à 30 voire davantage. L'Europe du grand marché ouvert où la concurrence est libre et qui tend à s'élargir sur tout le continent même au-delà... dans un contexte de crise, n'est pas un cadre compatible avec la cohérence politique nécessaire à la définition d'une identité politique européenne, à la mise en oeuvre d'un

projet collectif.

Prenons maintenant les éléments essentiels des politiques européennes de dimension internationale.

Sur le plan de la politique étrangère, de sécurité et de défense, un lien politique, institutionnel et opérationnel serré avec l'OTAN a été affirmé au fur et à mesure de la mise en place d'une stratégie européenne en matière de sécurité et défense. Deux textes importants (en dehors du Traité de Maastricht) définissent la nature de la politique européenne en ces domaines. Le Traité de Lisbonne et ce qu'on appelle le « document Solana » intitulé « Une Europe sûre dans un monde meilleur ». Ce document, qui a l'ambition d'un concept stratégique, a été adopté par le Conseil européen en décembre 2003.

Au-delà des formulations générales et généreuses, l'esprit et le contenu de la stratégie européenne apparaissent très clairement:

1. L'Europe doit faire face aux menaces qui caractérisent le monde actuel et qui sont: le terrorisme, la prolifération des ADM, les conflits régionaux, la déliquescence des Etats, la criminalité organisée. La réponse européenne est essentiellement sécuritaire et militaire. Elle repose aussi sur les droits de l'homme et sur une bonne gouvernance qui doit s'appuyer sur les institutions financières internationales ou l'OMC. A aucun moment un lien explicite véritable n'est établi entre l'exigence du développement, de la satisfaction des besoins sociaux, de la justice et la réponse aux insécurités et aux crises. La sécurité n'est pas considérée à travers l'ensemble de ses déterminants, notamment socio-économique mais quasi-exclusivement à travers le facteur militaire. Les émeutes de la faim dans de nombreux PED ont pourtant confirmé la précarité de l'alimentation mondiale et la crise des agricultures comme éléments de déstabilisations supplémentaires de ces pays et en

particulier des plus pauvres. Ce qui signifie que la souveraineté alimentaire doit être un des piliers des politiques de développement et de coopération de l'UE.

2. L'OTAN et le lien avec les Etats-Unis apparaissent comme les éléments les plus structurants de la politique de sécurité et de défense commune. « *La relation transatlantique est irremplaçable* » dit le document Solana qui précise à ce propos: « *en développant nos capacités et en renforçant notre cohérence, nous deviendrons un acteur plus crédible et un partenaire plus influent* ». C'est exactement le choix de N. Sarkozy qui prétend qu'un renforcement du lien avec l'OTAN permettra un rôle international plus important, alors qu'un tel renforcement, au contraire, affaiblit la capacité à jouer un rôle indépendant.

3. Aucun des textes de l'UE n'impose à celle-ci une résolution, une mission explicite de l'ONU pour engager une intervention militaire. Il est fait référence aux principes de la Charte de l'ONU pas à l'exigence d'une légitimité internationale donnée par un vote spécifique de l'ONU. C'est le Conseil qui décide. Il n'y a donc pas d'interdiction explicite, pour l'UE, des actions militaires préventives. Le Traité de Lisbonne élargit d'ailleurs les possibilités européennes d'intervention militaire à « *des missions de forces de combat pour la gestion des crises* », y compris pour « *le rétablissement de la paix* ». L'UE s'ouvre donc la possibilité d'interventions militaires et de guerres sur le modèle unilatéral appliqué par les Etats-Unis. Dans cet esprit le Conseil européen a décidé en 1999, à Helsinki, la constitution d'une force de réaction rapide européenne de 50 à 60000 hommes déployables en 60 jours pour une durée d'au moins 1 an. On observe enfin que le Traité de Lisbonne institue, comme le Traité de l' Alliance, une clause de solidarité mutuelle, y compris militaire. Enfin, le Traité de Lisbonne, comme le document Solana engage les pays de l' Union à renforcer leurs capacités militaires, ce qui est, je le répète, une demande constante de l' OTAN.

On voit en fin de compte les Européens définir un concept stratégique fondé sur une logique de force, sur le renforcement des capacités et donc des dépenses militaires, sur le terrorisme comme présentation idéologique d'une stratégie de domination et sur une conception de la sécurité fondée commandée par le facteur militaire.

Cette politique a montré avec les années Bush son incapacité à régler les problèmes et surtout ses dangers réels. Elle accroît les contradictions. Elle aggrave les conflits et les violences au lieu de les réduire.

Les Etats-Unis, en réalité, ont utilisé l' OTAN comme un des éléments de leur stratégie sécuritaire dominante après la chute de l'URSS et du Pacte de Varsovie, en élargissant le nombre de ses membres, la nature de ses missions et ses zones d'intervention. Avec ce triple élargissement, l' OTAN a continué ainsi à servir, mais autrement, les ambitions hégémoniques mondiales de Washington.

En suivant les Etats-Unis sur cette stratégie néo-impérialiste, les Européens, malgré des divergences, des hésitations et parfois quelques scrupules, ont sabordé leur capacité à définir et mettre en oeuvre une politique étrangère et une stratégie originale commune. Ils ont, par exemple, du mal à définir une relation construite et stable avec la Russie alors qu'il s'agit du plus grand Etat européen.

Aujourd'hui, N. Sarkozy renforce ou « *finit le travail* » -si j'ose dire- en associant étroitement, d'une part, la réintégration complète de la France dans l'organisation militaire de l'OTAN et, d'autre part, le renforcement de la politique de défense européenne explicitement liée à l'OTAN. N. Sarkozy présente cette réintégration complète de la France comme un atout pour jouer un rôle et le renforcement de la défense européenne comme un gage d'autonomie. Il veut nous faire prendre des vessies pour des lanternes. Une reddition volontaire n'est pas une avancée victorieuse. Les autorités françaises

poussent au contraire de façon déterminante à une logique d'ensemble atlantiste et pro-américaine de l'Europe et de la France. Alors que dans le même temps, l'attente d'un rôle européen indépendant se fait de plus en plus forte, notamment en Méditerranée, au Proche-Orient, pour la sécurité, pour le règlement des conflits. Les Européens vont à contre-courant de l'histoire. Ces enjeux déterminants des rôles français et européens seront à l'ordre du jour du sommet que l'OTAN tiendra le 3 avril à Kehl, à l'occasion de son 60^{ème} anniversaire. Ils seront au centre des thèmes de la manifestation unitaire internationale du 4 avril à Strasbourg, à laquelle notre parti participera activement.

Sur le plan des relations euro-méditerranéennes, les Européens sont en train de perdre toute véritable crédibilité politique. Leur politique atteint même l'insupportable... En 1995, à Barcelone, l'UE et les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée ont conclu un partenariat euro-méditerranéen qui doit se décliner en accords d'association entre l'UE et chacun de ces pays. C'est en cours de réalisation. Le coeur de ce projet est la constitution d'une zone de libre-échange euro-méditerranéenne à l'horizon 2010. On y est presque. L'insatisfaction des partenaires des rives Sud et Est est réelle car cette conception néolibérale a des conséquences négatives sur leur économie: perte de recettes douanières, dégradation du faible tissu industriel existant, concurrence des pays asiatiques, etc...

Pour s'opposer à l'adhésion de la Turquie tout en étant en capacité de proposer une alternative à ce pays important, N. Sarkozy a proposé une Union pour la Méditerranée. Ce projet a fait long feu. L'Allemagne et d'autres Etats, mécontents d'une initiative prise en dehors des pratiques habituelles et des institutions européennes, ont obtenu la réintégration du projet dans le partenariat de Barcelone. Et puis l'ambition a été singulièrement réduite: des instances communes et des projets concrets limités. Le projet Sarkozy, de toute façon, ne risquait pas de changer l'essentiel qui est la zone de libre-échange. Le cœur reste bien aux affaires alors que les attentes et les besoins de

partenariats véritables dans tous les domaines, notamment sociaux et culturels, sont immenses.

Le partenariat euro-méditerranéen est cependant marqué profondément par une autre question essentielle: le conflit du Proche-Orient et la question de Palestine.

Ce partenariat est né quelque 2 ans après le lancement en 1993 du processus d'Oslo. Ce processus de paix est aujourd'hui épuisé! Il s'est effondré progressivement avec la poursuite de la colonisation israélienne, le non respect persistant, par Tel Aviv, des résolutions de l' ONU et la montée des tensions et de la confrontation locale et régionale que cette situation a engendré.

Les Européens n'ont joué aucun rôle pour qu'il en soit finalement autrement, laissant tout le terrain aux Etats-Unis. C'est un désastre politique et humain qui s'est récemment concrétisé par les guerres d'Israël au Liban en 2006 et à Gaza en 2009, les dernières pages tragiques d'une descente aux enfers d'abord pour le peuple palestinien mais aussi pour tous les peuples de la région.

La carence politique, la complaisance vis-à-vis d'Israël, la complicité et l'hypocrisie des Européens et de l' UE, ont été consternantes.

L'UE, sous l'impulsion de N. Sarkozy, est allée jusqu'à imposer le rehaussement du statut d'Israël dans l'Association UE/Israël donnant à ce pays un statut spécial dit «statut avancé», confortant et légitimant ainsi la politique israélienne d'occupation et de colonisation. Ce statut permet une plus grande intégration dans le marché unique, un renforcement de la coopération économique et commerciale, une participation accrue aux programmes communautaires dans les domaines de la recherche, de l'enseignement, de la santé...

L'UE a aussi octroyé un tel statut au Maroc (alors que le conflit du Sahara est bloqué par Rabat) et s'est engagée à ce que la Tunisie—malgré le régime policier de Ben Ali— puisse accéder à un statut du même type.

Le discours sur un rôle politique européen en Méditerranée et au Moyen-Orient se solde par un échec majeur.

Les Européens « *achètent le repos de leur conscience* » en finançant l' Autorité palestinienne et la reconstruction de ce qu' Israël s'acharne à détruire quasi systématiquement grâce à une puissance militaire largement financée par Washington. On peut dire qu'Israël fait payer ses guerres par les Etats-Unis et son occupation par les Européens.

Il est temps pour l'Europe de sortir de cette impasse dramatique, de prendre ses responsabilités avec les initiatives nécessaires pour imposer une solution juste et conforme au droit dans la nouvelle donne politique issue de la guerre de Gaza.

Les Européens ne peuvent pas prétendre construire un véritable partenariat euro-méditerranéen sans chercher à devenir un acteur déterminant dans les crises du Moyen-Orient et en particulier concernant la question de Palestine vécue dans l'ensemble des pays de la région comme une cause arabe, une cause commune essentielle.

Sur le plan des rapports euro-africains

La Convention de Lomé signée en 1975 avait établi des rapports institutionnalisés entre l'Europe et une quarantaine de pays d'Afrique mais aussi des Caraïbes et du Pacifique (les ACP). Cette Convention, dans l'esprit de la période et pour répondre aux revendications de ce que l'on désignait alors comme le tiers monde, avait installé un certain nombre de mécanismes commerciaux et financiers devant régulariser le commerce

et stabiliser les prix des matières premières et des produits de base contre les variations découlant du marché. Pour favoriser les PED, la conception dominante était à la non-réciprocité dans l'ouverture aux échanges, à l'augmentation de l'aide et à une coopération organisée, par exemple avec des systèmes de financement pour la stabilisation de l'exportation des matières premières et des produits de base des PED.

En 2000, avec les accords de Cotonou, cette conception a été mise en cause et ce modèle de coopération (insuffisant mais original) a été « *normalisé* » dans un processus de démantèlement progressif et d'alignement néo-libéral sur les règles de l'OMC. Il s'agit, ici aussi, d'aller vers des zones de libre-échange. Les accords de Cotonou associent à cette dérive brutale d'adaptation à la mondialisation néo-libérale des conditions politiques en termes de DDH, gouvernance, transparence, gestion des affaires publiques...

Cette politique heurte la souveraineté et les intérêts des ACP et notamment ceux des pays les moins avancés au point où, lors du sommet euro-africain de Lisbonne en décembre 2007, les Européens ont été confrontés à une résistance inédite des Africains traduisant l'ampleur des questions sociales et économiques soulevées par la pauvreté massive, le sous-développement et la dépendance.

Aujourd'hui, la prééminence française et européenne en Afrique est menacée par la Chine et les Etats-Unis. Certains gouvernements africains n'étant pas mécontents de jouer la concurrence chinoise contre Paris et Bruxelles.

On assiste en fait à une crise de la politique européenne de coopération au développement, un épuisement concomitant de la Françafrique et du rapport néo-colonial. En participant à la guerre économique pour les matières premières et l'énergie en Afrique, les Européens contribuent à cette crise. Ils affaiblissent leur propre crédibilité et leur capacité à apparaître comme un partenaire d'avenir pour cet immense et riche continent

qu'est l'Afrique.

La politique européenne d'immigration ne fait qu'en rajouter. L'UE est en train de mettre en place une politique de tri ultra-sélectif et répressif des migrants, avec la collaboration des pays du Maghreb et d'Afrique eux-mêmes à qui il est demandé d'appliquer des pratiques de refoulement et de sélection. Le Commissaire européen Frattini, dans l'esprit d'une politique qui vise à externaliser ce tri des migrants par les pays du Sud, avait annoncé la mise en place de « *centres de tri* » pour les migrants en fonction des besoins des pays européens.

Cette politique, qui sous-traite au Sud le tri et la répression, traduit l'échec des stratégies de développement. Elle s'accompagne de tragédies permanentes. La volonté de partir, d'émigrer, est d'une telle force qu'elle pousse au départ dans des conditions de risques énormes ou contre des murs et des barrières sécuritaires souvent fatales. Le rêve européen des migrants coule ou se fracasse devant les frontières d'une Europe sécuritaire qui gère dans la fermeture et la logique répressive— au mépris des principes dont elle se réclame— la liberté de circulation des personnes. Mais elle gère, en revanche, dans la plus grande ouverture celle des biens et des capitaux.

Sur le plan des relations UE/Amérique latine

Pour ne pas laisser le champ totalement libre aux Etats-Unis, l' Union européenne a proposé aux pays d'Amérique latine des accords d' Association afin d'assurer une présence sur des marchés qui risqueraient d'être enfermés dans un cadre économique et institutionnel régional dominé par les Etats-Unis. Ceux-ci ont proposé en effet plusieurs cadres de domination comme l' ALENA (avec le Canada et le Mexique) ou la Zone de libre échange des Amériques.

On sait que tous les accords de l'Union européenne comportent un volet commercial, un dialogue politique et un volet coopération. Mais ils ont tous dérivés, sur pression européenne—on la vu—, vers des accords d'esprit néo-libéral, fondés sur un total libre-échange. Alors que l' OMC et le cycle de Doha sont en échec, les Européens cherchent à imposer par des accords bilatéraux ce que les pays latino-américains ont refusé dans les négociations multilatérales de l'OMC : libre concurrence, sécurité juridique des investissements européens, déréglementation de secteur stratégique. L'Union européenne cherche ainsi à s'imposer dans la guerre économique et la mondialisation capitaliste et ne peut donc prétendre à une alternative de progrès face aux Etats-Unis. Quant au dialogue politique et à la coopération ils se réduisent au minimum dans des tensions politiques exprimant une forte résistance des pays latino-américains, même si ces pays ne réagissent pas tous de la même manière face aux pressions européennes. Un bras de fer s'exerce sur l'ouverture des marchés, sur les subventions, sur les marchés publics, sur les services. L' Union européenne cherche à diviser les latino-américains.

Depuis 2004 des organisations sociales et politiques, parmi lesquelles le PGE, le GUE, ont crée un réseau bi-régional pour informer et mobiliser l'opinion publique, en faveur de relations UE/AL fondées sur la coopération et non sur les intérêts des firmes multinationales. Ce réseau organise tous les deux ans un contre-sommet parallèle au Sommet UE/AL officiel, pour un débat sur les alternatives et les stratégies de mobilisation.

Quelle conception de l'Europe avons-nous?

« **L'Europe c'est la paix** » entend-on souvent. Il est vrai que les pays d'Europe de l'Ouest ne se font plus la guerre depuis 1945. Mais cette affirmation est-elle bien fondée? On ne peut plus parler de l'Europe comme on en parlait à l'époque de la reconstruction et des premiers pas de la réconciliation franco-allemande. Cette période est révolue.

En réalité l'Europe, ses Etats membres, l'UE n'ont pas échappé aux réalités, aux évolutions des relations internationales de la 2^{ème} moitié du 20^{ème} siècle et évidemment jusqu'aujourd'hui. En se construisant en liaison étroite avec l'OTAN, les Européens participent des tensions, des crises, des politiques qui caractérisent l'Europe et le monde depuis la fin de la 2^{ème} guerre mondiale. L'Europe pas plus aujourd'hui qu'hier n'est un monde à part, un monde à l'abri de la guerre. Et celle-ci vient d'ailleurs troubler ses confins dans les Balkans, dans le Caucase.

En réalité, il faut être très clair, depuis plusieurs dizaines d'années, **nous vivons la fin de l'exigence historique de l'Europe pour la paix**. On ne construit plus l'Europe pour faire la paix entre Européens. Le besoin d'Europe existe et s'impose pour d'autres raisons. Il y a d'abord une nécessité primordiale de sécurité internationale. Le contexte mondial appelle une refondation complète des principes, des politiques et des moyens d'une sécurité à la fois européenne (continentale) et internationale dans une conception nouvelle qui privilégie le règlement politique des conflits, la prévention des crises, le désarmement, la démilitarisation des relations internationales, la réponse aux besoins sociaux et aux exigences de développement humain durable dans toutes ses dimensions, car il n'y a pas de sécurité possible dans la pauvreté massive et le sous-développement. Une telle conception appelle la mise en cause des hiérarchies et des politiques de puissance, des logiques de guerre et de force. Il faut donc à la fois changer d'Europe et dissoudre l'OTAN pour construire de nouveaux rapports de sécurité, un nouveau système de sécurité global en Europe et dans le monde. C'est un des grands enjeux mondiaux de la période actuelle.

En corollaire, cela implique par exemple que l'Europe s'engage à ce que soient atteints les Objectifs du Millénaire pour le Développement. Ces objectifs ont été adoptés à l'unanimité des pays membres de l'ONU en 2000 afin d'atteindre certains objectifs minimum comme la diminution de la pauvreté par 2 à l'horizon 2015 et plus généralement une amélioration

significative du développement humain. On sait aujourd'hui qu'ils ne seront probablement pas atteints à politique inchangée.

Cette vision nouvelle suppose que l'Europe change profondément sa politique de coopération au développement et pèse au-delà d'elle-même pour que l'ensemble des politiques mondiales dans ce domaine sortent des conceptions néo-libérales et du libre-échange concurrentiel. Une Europe en capacité de jouer un vrai rôle indépendant dans le monde est la condition d'une telle réorientation de fond. Nous voulons que l'Europe devienne un acteur mondial positif, ni membre subalterne de l'Alliance atlantique sous tutelle américaine, ni Europe puissance à prétention dominatrice... Elle doit agir pour des relations internationales plus civilisées.

Une telle vision est particulièrement importante s'agissant de l'Afrique et de la Méditerranée, deux espaces particulièrement déstabilisés. Le fait que l'UE ait adopté les conceptions américaines de la guerre contre le terrorisme et du renforcement des réponses sécuritaires et militaires aux crises est très problématique. Nous atteignons, en effet, le temps des limites inhérentes à ces politiques. Les principales puissances capitalistes, les institutions financières internationales n'ont évidemment pas apporté de réponse aux attentes sociales, aux besoins de justice et de dignité, aux conflits et aux crises. En réalité, elles n'ont pas cessé d'aggraver les contradictions, les frustrations sociales, et des impasses politiques dramatiques. Leur politique a nourri les extrémismes, les violences, mais aussi les résistances et les recherches d'alternatives. On le voit en particulier en Amérique latine.

Qu'il s'agisse du Proche-Orient, de la question de Palestine, des enjeux du développement en Afrique, l'Europe est devant sa responsabilité. Soit elle continue d'alimenter les crises et les impasses, et le futur qui se prépare ainsi est un monde de

tragédies, un monde de sauvage, soit elle mesure la portée du défi en cherchant à réunir les conditions d'une autre mondialisation par la sécurité préventive et collective, par le désarmement, par le développement durable, par le multilatéralisme... C'est bien la nature de la construction européenne qui est en cause. Il faut faire de l'UE le moteur, un moteur de cette autre mondialisation.

Puisqu'on parle de l'Europe dans le monde, posons-nous la question : où s'arrête l'Europe? Quelles sont ses frontières?

L'Europe est passée d'une Communauté à 6 à une Union à 27 sans que cette question ait été vraiment posée. Elle est posée aujourd'hui parce qu'une Union à 27 pose des problèmes difficilement solubles (comme on l'a vu). Elle l'est aussi parce que les élargissements supplémentaires prévus posent des problèmes fondamentaux à l'Europe.

Premièrement, l'adhésion de la Turquie polarise des questions sur la nature même de la construction européenne. Pour certains, l'Union européenne ne peut intégrer un grand pays musulman, un pays de culture différente. C'est la vision la plus poussée d'une Europe occidentale et chrétienne. Une vision réactionnaire ou qui se réclame du « réalisme ». On note d'ailleurs que le préambule du Traité de Lisbonne rappelle les héritages culturels, religieux et humanistes de l'Europe... On sent le risque d'une dérive.

Il est vrai qu'une Turquie membre de l'UE fera de celle-ci la voisine immédiate du Moyen-Orient ayant des frontières communes notamment avec l'Irak, la Syrie, l'Iran... Une telle adhésion (nous y sommes favorables) doit signifier pour l'Europe une réelle capacité à assumer la proximité d'une zone de crise —et pas n'importe laquelle— par la définition d'un rôle politique et d'une stratégie de sécurité et de règlement des conflits à la hauteur. Ce n'est pas le cas actuellement, comme on l'a vu.

Deuxièmement, le mode de construction européenne, fondé prioritairement sur la concurrence et le libre-échange, sur des politiques néo-libérales, cherche à ouvrir les conditions d'un grand marché mais il accentue toutes les contradictions et n'offre pas le contexte nécessaire à une Europe politique, à une cohérence d'ensemble. L'idée même et le futur de l'Europe sont en question. On voit comment les 3 NON au Traité constitutionnel (France et Pays-Bas) et au Traité de Lisbonne (Irlande) expriment et accentuent une crise profonde de la construction européenne. On se rend compte, ainsi, que ce qui peut identifier l'Europe dans le monde ne dépend pas des frontières. C'est beaucoup plus complexe.

L'Europe et sa construction c'est un projet du capitalisme. Mais c'est aussi une conscience sociale qui lui correspond. Il faut bien, en effet, que les Européens aient conscience d'eux-mêmes comme Européens pour que cette Europe puisse vraiment exister avec une forme de légitimité.

Cette conscience sociale européenne vient de la Renaissance, des lumières, des idées de progrès, d'autonomie de l'individu, de la sécularisation comme contre-poids à la chrétienté, de la prééminence du politique, du système de représentation parlementaire, du droit public, des droits humains... Tout cela fait partie de l'Europe comme processus historique.

Enfin, l'Europe ne peut exister aussi que par sa capacité à devenir un acteur majeur sur la scène mondiale, sur la base de valeurs communes, sur la base d'une conception de son rôle et des relations internationales qui l'identifie réellement comme acteur.

Dès lors, des questions essentielles se posent. Est-ce que les politiques conduites et l'état de crise de la construction européenne permettent, alimentent une conscience sociale européenne, voire une citoyenneté européenne qui serait une sorte d'achèvement? On en est loin. Est-ce que le rôle actuel des Européens permet à l'Union européenne de

prétendre au titre de protagoniste décisif des relations internationales, au titre d'acteur majeur indépendant? On en est loin. On peut même dire que la construction actuelle, le mode de construction actuel, affaiblissent l'idée même d'Europe comme grande idée de rapprochement humain et de civilisation, comme projet d'unité politique, de communauté de valeur et d'ambition de progrès social. Alors que cette idée correspond à une conception manifestement largement approuvée par les peuples européens. L'Europe se construit cependant sans modèle préexistant, ni fédéral, ni confédéral, en fonction des rapports de forces et des volontés politiques. C'est un projet complexe : projet d'union dans la reconstruction capitaliste au départ, puis politique d'insertion dans la mondialisation néo-libérale et atlantiste du capitalisme d'aujourd'hui. Un projet qui a vocation à évoluer et à se transformer y compris au gré des résistances, des luttes et des perspectives politiques que les forces de gauche et progressistes pourront imposer.

Il nous faut prendre la mesure de ce qu'est l'Europe. Pas seulement un projet du capitalisme en crise. C'est aussi un processus historique contradictoire modelé, travaillé par les évolutions et le projet du capitalisme et ses contradictions. C'est naturellement ce projet-là qu'il faut combattre dans tous ses aspects tout en gardant à l'esprit qu'une construction régionale autonome développant ses propres ressorts économiques, politiques et culturels — ce que cherchent à faire, par exemple, les pays latino-américains — peut constituer un moyen de résistance, un élément d'alternative politique et de transformation des rapports de forces, face à la mondialisation. Il faut garder et valoriser, dans une vision profondément refondée, l'idée et la vision de peuples européens unis et conscients de ce qui peut les unir dans un monde à changer. Nous en avons besoin. Nous avons besoin de changer d'Europe.